



Le 28 novembre 2024

TABLE DES MATIÈRES

TARIFS

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

M. Savoie

L'hon. M^{me} Townsend

M. Savoie

FINANCES DU GOUVERNEMENT

L'hon. M^{me} Holt

M. Savoie

L'hon. M^{me} Holt

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

POSTES CANADA

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Miles

M^{me} M. Johnson

L'hon. M^{me} Miles

ROUTES

M^{me} Conroy

L'hon. C. Chiasson

M^{me} Conroy

L'hon. C. Chiasson

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Monahan

L'hon. M. Legacy

UTILISATION DES TERRES

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

M. Coon

L'hon. K. Chiasson

SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Ames

L'hon. M. Gauvin

M. Ames

L'hon. M. Gauvin

M. Ames

L'hon. M. Gauvin

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan

L'hon. M. Dornan

NORMES D'EMPLOI

L'hon. M^{me} Townsend

M^{me} Mitton

L'hon. M^{me} Townsend



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

[Original]

TARIFS

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bonjour. Hier, j'ai demandé à la première ministre de convoquer une réunion d'urgence de la coalition des gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et des premiers ministres de l'est du Canada. La première ministre peut-elle nous faire une mise à jour de son progrès dans ce dossier?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Et merci beaucoup au député d'en face. Oui, nous avons envoyé une lettre de demande aux gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et aux premiers ministres de l'est du Canada pour une rencontre d'urgence. Nous voulons que cette rencontre ait lieu aussitôt que possible. Cette lettre est datée du 27 novembre.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Merci à la première ministre pour la réponse. La première ministre a-t-elle envisagé la possibilité de communiquer avec la gouverneure Mills, au Maine, notre plus proche voisin aux États-Unis?

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton Sud-Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente. Je remercie le député d'en face pour sa question. Oui, notre gouvernement a déjà fait cet appel à la gouverneure du Maine, et nous attendons que nos horaires nous permettent de trouver du temps pour cette rencontre.

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : C'est excellent. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Je pose de telles questions, Madame la présidente, parce que, comme nous en avons discuté à la Chambre et dans les médias, elles sont importantes pour les gens des deux côtés.

Avons-nous eu l'occasion d'examiner en particulier les effets et l'incidence que pourraient avoir les tarifs sur les gens du Nouveau-Brunswick? Je pense notamment aux 4 000 personnes de ma circonscription qui travaillent dans une raffinerie. Je pense aux pêcheurs de homard qu'emploie notre industrie des produits de la mer. Je pense aux milliers de personnes du Nouveau-Brunswick qui gagnent leur vie grâce à l'industrie forestière. Quelle incidence économique les tarifs auront-ils sur les gens du Nouveau-Brunswick? La première ministre ou peut-être le ministre des Finances et du Conseil du Trésor en ont-ils envisagé les effets pour que nous les comprenions bien, que nous soyons bien préparés à travailler avec nos voisins au sud de la frontière et les autres premiers

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

ministres au Canada et que nous soyons en mesure de mettre en lumière les répercussions éventuelles des tarifs? Merci.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente, et merci de la question. Je vous suis reconnaissante de profiter de l'occasion pour en souligner l'importance. Les tarifs sont d'une importance cruciale pour notre province, un grand nombre de nos entreprises et les employés des secteurs que vous avez mentionnés.

Nous avons demandé au ministère des Finances de nous fournir les données détaillées sur les effets. Nous savons que 12 milliards de dollars de produits traversent la frontière entre le Nouveau-Brunswick et le Maine. Nous savons que nous avons un excédent commercial avec les États-Unis qui s'élève à, je pense... Je veux donner les bons chiffres. Pour nous, il s'agit de 8 milliards de dollars, puis il y a 7 milliards... Les échanges commerciaux représentent environ 15 milliards de dollars, vu les produits pétroliers, les produits forestiers et les produits de la mer qui traversent la frontière. En fait, nous avons aussi communiqué avec les entreprises concernées pour organiser une rencontre avec les fabricants et les exportateurs canadiens et discuter d'autres mesures que nous pouvons prendre afin d'assurer la sécurité des emplois et de veiller à ce que les compagnies demeurent concurrentielles dans l'éventualité où nous ne pourrions pas atténuer l'ampleur de la mesure tarifaire devant prendre effet à la fin de janvier. Il convient de souligner l'importance de la question. Dès que nous recevrons les détails du ministère des Finances au sujet des...

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : Le temps est écoulé, Madame la première ministre.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Une fois de plus, merci beaucoup, Madame la présidente, par votre entremise, à la première ministre.

[Traduction]

Que la première ministre a-t-elle appris de la réunion des premiers ministres qui a eu lieu hier? Évidemment, dans des situations du genre, notre voisin et allié le plus proche dit des choses telles que : Eh bien, nous vous imposerons des tarifs douaniers et nous rendrons la vie difficile dans certains secteurs d'un bout à l'autre du pays. Souvent, on peut vouloir dire : Eh bien, je veillerai à mes propres intérêts. Notre première ministre et le premier ministre ou la première ministre de chacune des provinces voudront évidemment défendre leurs propres intérêts. Je crains que la situation n'évolue et que les gens finissent par conclure leurs propres ententes. Une province pourrait dire : Eh bien, vous savez quoi? Nous pouvons composer avec des tarifs de 10 %, mais pas de 25 %. Je veux que la première ministre puisse expliquer aux gens l'approche qu'elle adoptera pour que nous ne soyons pas laissés pour compte. Il est question de notre principal partenaire commercial. Nous



Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

avons besoin de lui. Il a besoin de nous. Nous devons simplement veiller à faire front commun. Merci.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. C'est une question sérieuse. Parler de faire front commun en tant qu'Équipe Canada et de nous rendre aux États-Unis pour négocier d'une seule voix, c'est une chose. Déterminer en temps réel si certains premiers ministres prendront les choses en main au détriment d'autres régions du pays, c'en est une autre.

Pour l'instant, je peux vous assurer que les premiers ministres ont été très francs au sujet des besoins propres à leur province, sans perdre de vue les besoins d'autrui. Certains d'entre nous ont assurément des besoins semblables. Les exportations de pétrole touchent notamment Terre-Neuve et l'Alberta. Les exemptions qui s'appliquent aux industries culturelles sont importantes pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. Les questions liées aux produits de la mer et à l'agriculture touchent bon nombre d'entre nous, notamment le Manitoba. Nous avons fait en sorte de comprendre les intérêts de tout un chacun et nous veillerons à les défendre ensemble, qu'il s'agisse d'intérêts communs ou non. Nous continuerons à tisser des liens avec tous les premiers ministres dans le pays et avec le gouvernement fédéral pour veiller à ce que nous restions sur la même longueur d'onde tout au long des négociations.

[Original]

INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

Bon, je veux simplement faire un petit détour vers un autre sujet et passer à l'objectif du gouvernement visant la construction de 30 000 nouveaux logements locatifs au cours des six prochaines années. Nous croyons comprendre que l'un des défis majeurs que présente l'atteinte de cet objectif, c'est le manque de main-d'oeuvre pour réaliser la construction des logements. La responsabilité à l'égard de l'engagement électoral repose surtout sur les épaules de la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail. La ministre ferait-elle une mise au point à la Chambre sur les mesures qu'elle a prises pour réaliser cet engagement? Nous donnerait-elle des indications additionnelles sur ce que nous pouvons envisager quant au programme de subvention ou les coûts éventuels? Merci, Madame la présidente.

L'hon. M^{me} Townsend (Rothesay, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en*

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

matière de réglementation, L) : Merci, Madame la présidente, et merci au député d'en face de sa question. Notre gouvernement travaille diligemment à faire en sorte que l'on dispose des gens de métier nécessaires au Nouveau-Brunswick.

Nous éprouvons des difficultés depuis la pandémie. Toute personne qui a vendu, acheté ou rénové une maison est au fait des défis que pose la recherche de main-d'oeuvre qualifiée.

Nous avons été proactifs. Nous avons cerné, dans divers domaines, des ensembles de compétences pour lesquels nous sommes disposés à offrir des bourses et d'autres sources d'aide. Les sciences infirmières font partie du lot. Nous avons cerné les domaines que nous allons surveiller et que nous ferons croître. Nous veillerons à ce qu'il y ait suffisamment de gens de métier dans les domaines concernés pour nous aider à bâtir tout ce dont...

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Bien sûr, à mesure que la ministre fait progresser le travail à cet égard, j'aimerais vraiment comprendre à quoi ressembleront les chiffres pour ce qui est des dépenses que le gouvernement consacrera à de tels programmes de bourses liés aux métiers en demande.

FINANCES DU GOUVERNEMENT

Je veux revenir un peu en arrière, car nous avons vu dans les médias que le gouvernement du Canada n'offrirait pas d'indemnité pour compenser les pertes de recettes provinciales occasionnées par l'application de la mesure visant la TPS. Cela représente des pertes de recettes se chiffrant à 62 millions de dollars pour le Nouveau-Brunswick. Vendredi dernier, la première ministre a indiqué qu'elle menait des discussions avec le gouvernement fédéral pour faire en sorte que les coûts soient couverts, mais il semble qu'elle ait failli à la tâche. Je vais donc reposer la question : La première ministre a-t-elle l'intention de rééquilibrer le budget de l'exercice financier en cours pour les gens du Nouveau-Brunswick comme elle s'y était engagée dans sa plateforme?

L'hon. Mme Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Nous poursuivons nos discussions avec Ottawa au sujet du congé de la TPS que propose le fédéral, des discussions tant sur les détails techniques du programme et de notre entente avec le gouvernement fédéral que sur notre relation au sens plus large et toutes les façons dont le gouvernement fédéral finance les priorités du gouvernement provincial. Je suis ravie de réitérer notre engagement à nous rapprocher le plus possible de l'équilibre budgétaire malgré le déficit dont nous disposons maintenant et les contrecoups que nous ressentirons probablement en raison de la mesure du gouvernement fédéral.

Nous prévoyons aussi un accroissement de l'activité économique en raison du programme. Nous cherchons à connaître l'ampleur de cet accroissement. Selon les prévisions, il devrait s'agir de 0,8 % du PIB à l'échelle nationale. Nous voulons voir comment se manifestera une

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

incidence positive de la sorte au Nouveau-Brunswick. Ensuite, nous continuerons de tout mettre en oeuvre afin de nous rapprocher le plus possible de l'équilibre budgétaire pour l'année en cours. À maintes reprises, nous avons réitéré et fait connaître clairement à la Chambre notre engagement à atteindre l'équilibre budgétaire dans les années à venir. Merci.

[Original]

M. Savoie (Saint John-Est, chef de l'opposition officielle, PC) : Merci beaucoup, une fois de plus, Madame la présidente.

[Traduction]

Oui, mais simplement pour mettre en parallèle la direction que nous prenons, soulignons que nous venons de parler de la menace que les tarifs douaniers feraient peser sur notre province. Ce que j'essaie vraiment de dire, c'est que le gouvernement fédéral a pris une décision qui aura maintenant une incidence sur les provinces. En même temps, il demande aux provinces de travailler avec lui pour faire en sorte que nous soyons unis et capables de résister à la menace que représentent les tarifs douaniers. Lors de la réunion qui s'est tenue hier, notre première ministre a-t-elle profité de l'occasion pour porter la question à l'attention du premier ministre fédéral, des membres du personnel ou de toute autre personne concernée?

Après tout, 62 millions de dollars, ce n'est pas une somme que nous pouvons facilement compenser. La mesure était inattendue. Je suis reconnaissant à la première ministre de sa volonté de travailler en collaboration avec le gouvernement fédéral lorsque c'est possible, mais elle doit prendre la parole et dire : Si vous prenez des mesures qui ont une incidence négative sur les gens du Nouveau-Brunswick, nous, en tant que gouvernement, nous y opposerons.

L'hon. M^{me} Holt (Fredericton-Sud—Silverwood, première ministre ; ministre responsable des Langues officielles, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente, et merci au député d'en face de la question. Je suis contente que vous soyez en mesure de saisir la nuance, car, évidemment, nos relations avec le gouvernement fédéral sont importantes. Ces relations, comme il a été démontré, ont une grande incidence sur notre province et elles peuvent également nous aider à concrétiser certaines priorités précises que nous avons présentées. Nous voulons gérer ces relations d'une manière favorable aux Nouveau-Brunswick.

L'aspect positif du programme de 62 millions de dollars, c'est que les gens du Nouveau-Brunswick paieront moins de taxes sur des choses qui sont importantes pour eux à un moment où ils subissent des pressions. Je ne veux pas être la personne qui empêcherait les gens du Nouveau-Brunswick de tirer profit d'un congé de taxe de 15 % en décembre et en janvier, alors qu'ils pourraient vraiment en bénéficier. Nous allons trouver d'autres solutions.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

La gravité de l'incidence des tarifs sur l'économie du Nouveau-Brunswick en a certainement fait le principal objet de notre réunion d'hier. Voilà l'aspect sur lequel nous avons concentré toute notre énergie, car l'incidence des tarifs envisagés sera bien plus importante que celle des 62 millions de dollars liés au congé fiscal. Nous ne nous sommes pas laissé distraire de l'objet de la réunion.

Nous étions déterminés à parler des moyens d'empêcher l'ajout des tarifs douaniers.

POSTES CANADA

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Madame la présidente, je suis consternée par la réponse du ministère du Développement social à la grève à Postes Canada et son incidence sur les gens qui attendent leurs chèques. Le 20 novembre dernier, à la suite de l'annonce de la grève à Postes Canada, les travailleurs des postes d'un bout à l'autre du pays ont accepté de livrer les chèques à nos collectivités, conformément au protocole d'entente sur les chèques de prestations sociales. Le STTP a révélé que, malgré cet engagement, seulement trois provinces avaient accepté que la livraison se fasse ainsi, mais le Nouveau-Brunswick n'était pas l'une de ces provinces. Le 27 novembre, le ministère du Développement social a informé les gens que, s'ils ne s'étaient pas inscrits au service de virement automatique, ils devaient prendre des dispositions pour aller chercher leurs chèques au bureau régional. Nous parlons de servir nos populations vulnérables qui sont aux prises avec des difficultés liées aux déplacements et à l'insécurité financière. Comment le ministère peut-il fermer les yeux sur la situation?

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Madame la présidente, je remercie par votre entremise la députée d'en face de sa question et je la remercie aussi d'avoir exprimé ses préoccupations. J'ai les mêmes préoccupations. Aux termes de la note qui a été envoyée à tout le personnel, le virement automatique était, comme vous l'avez dit, la première option. Les gens qui n'étaient pas inscrits à ce service pouvaient prendre les dispositions nécessaires pour aller chercher leur chèque au bureau central. De plus, vous avez raison de souligner que les déplacements dans la province posent des difficultés, non seulement pour nos personnes vulnérables, mais aussi pour beaucoup d'autres personnes. Des dispositions seront donc prises au bureau central pour faire en sorte que les chèques de prestations sociales parviennent aux personnes qui en ont besoin et les méritent. J'ai eu une discussion à cet égard avec le personnel. Je prends bonne note de la question et nous verrons ce que nous pouvons faire de plus.

M^{me} M. Johnson (Carleton-Victoria, PC) : Merci, Madame la présidente, et merci à la ministre de sa réponse. Pour obtenir leur chèque, certaines personnes de ma circonscription doivent trouver un moyen de se déplacer de Juniper à Woodstock ou à Perth-Andover — soit 71 km ou 53 km — et de revenir ensuite chez elles. Si ces personnes habitent à Plaster Rock, elles doivent effectuer un trajet de 39 km et parcourir la même distance pour rentrer chez elles. Si elles habitent à Nackawic, elles ont le choix de faire

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

64 km pour se rendre à Fredericton ou 47 km pour se rendre à Woodstock, puis de refaire le même trajet pour rentrer chez elles. Comme je l'ai dit, il est question de servir des personnes vulnérables qui sont aux prises avec des difficultés liées aux déplacements et à l'insécurité financière. L'essence coûte cher. Nous le savons tous, et c'est pourquoi la situation me laisse perplexe. J'espère que la ministre pourra expliquer à la clientèle concernée ce qu'envisageait son ministère lors de l'élaboration du plan, et j'espère qu'il pourra proposer un plan d'urgence plus adapté.

L'hon. M^{me} Miles (Hanwell-New Maryland, ministre du Développement social ; ministre responsable de la Société de l'inclusion économique et sociale, L) : Merci, Madame la présidente, et merci encore une fois à la députée d'en face. Comme je l'ai dit précédemment, les déplacements posent des défis dans toutes les collectivités. Il s'agit d'une situation qui dure depuis très longtemps et sur laquelle il faut se pencher. Les gens vivent toute situation différemment, et nous devons veiller à nous pencher sur la situation particulière de chaque personne. Les besoins varient légèrement d'une personne à l'autre. Comme je l'ai dit plus tôt, je discuterai de la question avec les gens de notre ministère. Nous en avons parlé. Nous ferons en sorte que les besoins de chaque personne concernée soient satisfaits et qu'aucune personne ne soit privée du chèque qu'elle mérite et dont elle a besoin, surtout pendant une grève dont elle n'est pas responsable. Merci encore une fois.

ROUTES

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Merci, Madame la présidente. Je prends la parole aujourd'hui, au nom des automobilistes de Miramichi, et plus particulièrement des gens de Miramichi-Est et de Baie-de-Miramichi—Neguac, pour poser une question au ministre des Transports. Dès le lendemain de son élection, l'ancien député de Baie-de-Miramichi—Neguac a travaillé très fort au dossier du chemin de détour du côté nord. Il a travaillé avec la ville, il a écouté les gens et il était conscient qu'il fallait réduire la congestion routière sur la route King George. En juin dernier, nous étions très contents lorsqu'il a été annoncé qu'un consultant avait été chargé de commencer les travaux d'ingénierie pour la nouvelle route. Le ministre aurait-il l'obligeance de faire part à la Chambre et aux gens de Miramichi des résultats des travaux d'ingénierie et de conception?

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin ; ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Je remercie la députée d'en face de la question. Bien que je n'aie pas les renseignements que vous demandez, je peux vous dire que des promesses ont été faites au sujet d'une voie de contournement du côté nord pour soulager la congestion pendant le revêtement du pont Centennial. Toutefois, ce que la députée a oublié de dire, c'est que la voie de contournement du côté nord est un projet de trois ans et que le chantier du pont Centennial sera achevé dans cette période. Ainsi, il est un peu superflu de dire que nous créerons une voie de contournement du côté nord pour soulager la congestion pendant le revêtement du pont Centennial. Elle ne serait pas aménagée à temps. Les travaux sur le pont Centennial seront terminés avant la voie de contournement

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

du côté nord. Toutefois, j'obtiendrai les renseignements sur l'état actuel du projet et je vous les transmettrai.

M^{me} Conroy (Miramichi-Est, PC) : Je remercie le ministre. Comme nous le savons, le pont Centennial doit subir une fermeture temporaire sous peu ; les gens ont donc une bonne raison d'exprimer leurs préoccupations. Nous aimerions également savoir quand cette fermeture aura lieu.

En février dernier, le conseil municipal de Miramichi a voté à l'unanimité pour réaffirmer le soutien de la ville pour la construction d'un chemin de détour du côté nord avant que le pont Centennial soit fermé pendant de longues périodes. Madame la présidente, si le gouvernement retarde ou annule les travaux à cet égard, comme il l'a déjà fait dans le passé pour d'autres projets, cela aura une incidence sur la sécurité publique. Tous les gens de Miramichi savent que, lorsque la circulation est bloquée sur la route King George, cela cause des problèmes pour tout le monde. Ainsi, je suis certaine que d'autres collègues de Miramichi souhaiteraient se joindre à moi pour poser la question suivante : Où en est le dossier en ce moment? Pourrons-nous voir des travaux de construction le plus tôt possible? Merci, Madame la présidente.

L'hon. C. Chiasson (Grand-Sault—Vallée-des-Rivières—Saint-Quentin, ministre des Transports et de l'Infrastructure, L) : Encore une fois, je remercie la députée d'en face de la question. Je comprends les gens. Il y aura une certaine congestion de la circulation l'été prochain pendant la fermeture du pont en raison des travaux de revêtement.

Un chemin de détour a été désigné. Si je ne m'abuse, 11 projets ont été achevés le long du chemin de détour pour favoriser le plus possible la fluidité de la circulation.

Comme je l'ai déjà dit, la voie de contournement du côté nord sera un projet pluriannuel. En ce moment, je ne suis pas certain que nous puissions même terminer la construction d'une voie de contournement d'ici à l'été prochain. En fait, il sera très difficile de le faire. Ce que nous essayons de faire, c'est de minimiser, dans la mesure du possible, les répercussions sur la circulation. Les gens devront prendre un chemin de détour. Voilà où en est le projet en ce moment. Encore une fois, je vais vous revenir avec les détails au sujet de la voie de contournement du côté nord et du délai nécessaire à son aménagement.

FINANCES DU GOUVERNEMENT

M. Monahan (Arcadia-Butternut Valley-Maple Hills, PC) : Madame la présidente, l'annonce récente du gouvernement fédéral au sujet de la réduction de la TVH qui prendra effet le 14 décembre aura d'importantes répercussions pour l'économie, les dépenses des consommateurs et la santé financière globale du Nouveau-Brunswick. Cette réduction pourrait avoir une incidence sur la quantité d'argent que les gens dépenseront et la quantité de recettes que la province percevra. Compte tenu du changement, le

Questions orales

gouvernement provincial devra envisager d'adapter sa composante de la TVH à la réduction fédérale ou de fournir plus d'aide aux gens du Nouveau-Brunswick. De plus, étant donné la réduction possible des recettes provinciales, quelles mesures le ministre des Finances envisage-t-il pour veiller à ce que des fonds suffisants continuent d'être consacrés aux services essentiels, comme les soins de santé, l'éducation et l'infrastructure?

L'hon. M. Legacy (Bathurst, vice-premier ministre ; ministre des Finances et du Conseil du Trésor ; ministre responsable de l'Énergie ; ministre responsable de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*, L) : Merci, Madame la présidente. Merci de la question. J'ai l'impression qu'elle a déjà été posée et que nous en discutons depuis quelque temps. Ce que nous faisons, c'est gérer nos ressources. Pendant les discussions, la semaine dernière, le chef de l'opposition officielle a parlé des promesses que nous avons faites et des engagements que nous avons pris pendant la campagne électorale — vous avez aussi fait des promesses et pris des engagements — à l'égard d'une réduction de la TVH. Lorsqu'on lui a demandé si, dans un autre monde, il aurait mené à bien la mesure, il a répondu : Nous aurions fait ce qu'il fallait faire. Nous donnons la même réponse. Nous ferons ce qu'il faut faire. Parfois, des surprises surviennent. Parfois, il y a des éléments prévus. La seule chose que je puisse dire et dont j'ai la certitude, c'est que, malgré ce qui s'est passé jusqu'à maintenant, même si la situation n'était pas prévue, l'incidence sera bien inférieure à celle qu'aurait eue une réduction de 1 % de la TVH, soit une réduction de 225 millions des recettes provenant de la TPS — l'incidence sera bien inférieure. Merci.

UTILISATION DES TERRES

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Merci, Madame la présidente. La zone de 18 000 hectares de forêts et de rivières de l'ancien champ de tir de Tracadie a été désignée comme l'une des régions de la province qui regroupe le plus grand nombre de sites archéologiques mi'kmaw, soit un total de 69 sites. Même s'ils ont été recensés, ces sites n'ont jamais fait l'objet d'études. Les chefs mi'kmaw qui font partie de l'organisme Mi'gmawel Tplu'taqnn Incorporated (MTI) ont demandé qu'une étude sur le savoir autochtone soit menée avant que toute décision soit prise concernant l'utilisation future du terrain ou, en d'autres termes, pendant un moratoire sur d'autres travaux de déforestation et d'aménagement.

L'année dernière, le ministre des Affaires autochtones et député de Tracadie a déclaré : Il ne fait aucun doute que nous devons mettre un terme aux travaux d'aménagement. Quand le ministre des Affaires autochtones lancera-t-il l'étude qui a été demandée sur les sites de l'ancien champ de tir?

[Original]

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je suis heureux de me lever à la Chambre pour la première fois à titre de ministre des Affaires autochtones. Merci beaucoup pour la question. Effectivement,



Questions orales

le dossier du camp militaire est extrêmement important pour notre région. Un rapport publié cette semaine par VALORÉS indique que nous devrions faire une meilleure gestion du territoire.

En ce qui concerne le camp militaire, effectivement... Je me suis très bien fait entendre à ce sujet. Le gouvernement précédent a mis à exécution le développement des bleuetières, sans nécessairement faire une bonne consultation, et cela inclut les Premières Nations. Notre devoir sera de revisiter un peu tout cela et de nous assurer que la consultation est bien faite. Nous devons nous assurer d'avoir l'acceptation sociale pour ce projet. Merci beaucoup.

[Traduction]

M. Coon (Fredericton-Lincoln, chef, V) : Madame la présidente, cela ne répond pas vraiment à la question sur la réalisation de l'étude demandée par les Mi'kmaq.

[Original]

Les 18 000 hectares de l'ancien champ de tir de Tracadie sont utilisés depuis des temps immémoriaux par les Mi'kmaq de la région et par des générations de familles acadiennes. Les gens qui habitent à Esgenoopetitj, une communauté qui se trouve à 25 km de l'ancien champ de tir, et ceux de Tracadie ont la possibilité de coopérer pour gérer durablement l'utilisation de ces terres au profit de leurs deux communautés.

Pour ce faire, le gouvernement doit instaurer un moratoire sur la déforestation et l'exploitation des bleuetières, comme l'ont promis la première ministre et son ministre des Affaires autochtones avant les dernières élections. La première ministre honorera-t-elle son engagement et imposera-t-elle un moratoire?

L'hon. K. Chiasson (Tracadie, ministre des Affaires autochtones, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Évidemment, pendant la campagne électorale, nous avons beaucoup parlé des bleuetières. Ce qui était difficile pour nous, c'était de savoir de façon exacte ce qui avait été fait auparavant. Le gouvernement précédent n'a pas été très transparent quant aux démarches qu'il a entreprises concernant les baux et ses discussions avec les Premières Nations.

Évidemment, nous devons en quelque sorte revisiter le travail fait par l'ancienne ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, pour comprendre de façon exacte qui a signé les baux. De quoi parlons-nous en termes de superficie précise du territoire? Les Premières Nations ont-elles montré un intérêt pour faire du développement sur le camp militaire?

Questions orales

Je fais actuellement ce travail, de concert avec le ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Nous souhaitons obtenir de bonnes réponses et de l'information pertinente qu'attendent les gens de ma région. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

SÉCURITÉ PUBLIQUE

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. Le Nouveau-Brunswick se classe au deuxième rang des provinces à l'est du Manitoba pour ce qui est de l'indice de gravité des crimes. Le gouvernement précédent — le gouvernement progressiste-conservateur — a investi dans la sécurité publique. Le ministre peut-il expliquer comment il investira dans la sécurité publique, sachant que cela ne figure même pas dans son mandat? Merci.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Et merci au député d'en face pour sa question. Nous prenons la question du crime très au sérieux. Il n'y aura pas de réduction de l'investissement dans la lutte contre le crime au Nouveau-Brunswick. Je peux rassurer le député d'en face à cet égard.

Le député sait très bien comment fonctionne le ministère, car il a lui-même été chef de cabinet d'un ministre de la Sécurité publique. Il sait que ce sont des enjeux délicats. C'est très important. Je peux vous garantir une chose : Nous allons non seulement maintenir les investissements du gouvernement précédent mais nous serons aussi encore plus proactifs. Nous voulons aller dans les collectivités, pour faire de la promotion et avertir les gens. Nous voulons ainsi nous assurer d'avoir une collaboration citoyenne, car c'est un projet de société auquel nous devons travailler tous ensemble. Merci beaucoup, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. Le ministre est-il préoccupé par l'indice de gravité des crimes? Il s'agit de l'indice le plus élevé à l'est du Manitoba. Je pense qu'il devrait expliquer comment il prévoit y remédier. Merci.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Je travaille très fort pour ne pas blâmer le gouvernement précédent, qui a été au pouvoir pendant six ans, Madame la présidente. L'indice en question a augmenté au cours des six dernières

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

années. Il n'a jamais été aussi élevé dans l'histoire du Nouveau-Brunswick qu'au cours des six dernières années, Madame la présidente.

Cependant, comme je l'ai dit, ce que nous pouvons faire pour aider les gens du Nouveau-Brunswick, c'est aller les voir dans les collectivités. J'ai déjà prévu des rencontres avec des gens de partout. Mon collègue de Shediac—Cap-Acadie et moi préparons des rencontres. Des rencontres auront lieu à Fredericton, et d'autres auront lieu partout dans la province. Savez-vous pourquoi, Madame la présidente? Pour la première fois depuis un long moment, nous avons un gouvernement qui représente toutes les régions du Nouveau-Brunswick. Nous irons voir les gens. Si le député n'est pas content, qu'il vienne à mon bureau, et je lui montrerai le dessin. Merci, Madame la présidente.

[Traduction]

M. Ames (Carleton-York, PC) : Merci, Madame la présidente. Le gouvernement actuel n'a dit mot. Nous, nous avons réalisé des investissements, de vrais investissements. Combien les gens d'en face investiront-ils dans la sécurité publique? Merci, Madame la présidente.

[Original]

L'hon. M. Gauvin (Baie-de-Shediac—Dieppe, ministre de la Sécurité publique ; ministre responsable de la Francophonie, L) : Madame la présidente, je travaille très fort, une fois de plus. L'opposition officielle présentera cet après-midi une motion concernant SCAN, soit l'Unité d'enquête chargée de l'application de la *Loi visant la sécurité des communautés et des voisinages*.

Je veux m'assurer que tout le monde ici comprend bien de quoi il s'agit. Le gouvernement conservateur a réduit de 75 % le financement de SCAN alors qu'il était au pouvoir, en 2019, Madame la présidente. Maintenant, les Conservateurs présentent une motion et tentent de faire accroire aux gens qu'ils ont réussi, pour leur part, à régler la question de la criminalité.

Il est certain que nous sommes intrigués. J'ai dit que nous continuerons à investir, et notre ministère s'engage à le faire. Qui plus est, les communautés seront également invitées à s'impliquer. Le gouvernement conservateur a été témoin d'une hausse historique de la criminalité au cours des six dernières années. Il ne sera pas facile de régler le dossier de la criminalité. Je n'essaie pas de vous faire accroire que j'ai une baguette magique. Ce ne sera pas facile. C'est un projet de société auquel nous devons travailler tous ensemble. Pour y arriver, il faut se rendre dans les diverses collectivités du Nouveau-Brunswick pour en faire la promotion. C'est ce que nous ferons.

Une fois de plus, si le député d'en face a de bonnes idées, qu'il vienne me voir. Je suis ouvert à l'idée d'une rencontre. Il sait où se trouvent les bureaux du ministère parce qu'il y a déjà travaillé. Merci beaucoup, Madame la présidente.

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

SOINS DE SANTÉ

M. Hogan (Woodstock-Hartland, PC) : Merci beaucoup, Madame la présidente. Samedi dernier, à la une du *Daily Gleaner*, il y avait une photo d'une jeune maman ou d'une future maman accompagnée du titre « Scary and stressful », soit effrayant et stressant. Voilà comment les futures mamans se sentent devant la fermeture du service d'obstétrique de l'Hôpital du Haut de la Vallée.

Si le ministre de la Santé n'agit pas, la situation demeurera effrayante et stressante jusqu'à la fin janvier. Que fera le ministre pour rassurer ces jeunes mamans quant à l'avenir? Qu'a-t-il fait depuis que je lui ai posé la question la semaine dernière? Et que prévoit-il faire pour régler ce problème avant la fin janvier?

[Traduction]

L'hon. M. Dornan (Saint John Portland-Simonds, ministre de la Santé, L) : Merci beaucoup de la question, Madame la présidente. Oui, il s'agit d'un problème perpétuel. Avant notre arrivée au pouvoir, les services obstétriques de l'Hôpital du Haut de la Vallée ont dû être fermés à maintes reprises. De telles situations continuent de se produire, et je trouve le tout vraiment perturbant. J'ai vu la photo dans le journal. J'ai parlé à des femmes qui ont dû se rendre en voiture dans d'autres régions. Il s'agit d'une question vraiment importante. Je travaille étroitement avec les RRS responsables de la question. J'ai d'ailleurs des amis obstétriciens qui se rendent dans la région pour donner un coup de main.

Comme vous le savez, il y a actuellement une pénurie d'anesthésiologistes. Nous travaillons fort en vue de fournir des incitatifs pour que des anesthésiologistes viennent s'établir et travailler dans la collectivité. Nous disposons actuellement du reste de l'équipe à l'exception d'un seul joueur. Nous travaillons de très près avec notre RHA afin de trouver les gens nécessaires pour servir la collectivité. Le besoin se fait sentir dans la collectivité depuis longtemps. Merci.

La présidente (L'hon. M^{me} Landry) : La période des questions est terminée. La parole est à la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, qui fournira une réponse à une question qui a été prise en note.

NORMES D'EMPLOI

L'hon. M^{me} Townsend (Rothesay, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Merci beaucoup. Je suis contente de prendre la parole et de fournir à la députée de Tantrammar une réponse à sa question dont j'ai pris note hier et qui portait sur les congés de maladie. Sa question concernait précisément les congés de

Assemblée législative du Nouveau-Brunswick

Questions orales

maladie sans solde garantis. Sous le régime de la loi actuelle, les travailleurs du Nouveau-Brunswick ont droit à une période de protection d'emploi garantie de cinq jours.

Madame la présidente, à titre de ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail, je serai toujours disposée à apporter des améliorations à la *Loi sur les normes d'emploi*. Tout changement sera fondé sur des données probantes et aura fait l'objet d'un processus de consultation. À titre de ministre, il m'incombe de trouver le juste équilibre entre les intérêts des travailleurs du Nouveau-Brunswick et ceux des employeurs de la province, ce qui signifie qu'il faut considérer les deux côtés de la médaille.

En ce qui concerne les congés de maladie sans solde, le gouvernement fédéral a porté à 26 semaines la période d'admissibilité aux prestations de maladie de l'assurance-emploi.

Le ministère étudie des possibilités de changements qui cadreraient mieux avec la modification apportée et les façons dont nous pouvons mieux protéger les travailleurs atteints d'une maladie grave. Je crois effectivement qu'il est possible d'apporter des changements à l'égard de la protection d'emploi en cas de maladie grave. Il s'agit d'une mesure que nous envisageons. Si les données montrent clairement qu'il s'agit de la meilleure chose à faire, nous irons de l'avant à cet égard. Merci, Madame la présidente.

[Original]

M^{me} Mitton (Tantramar, G) : Merci, Madame la présidente. Merci à la ministre pour sa réponse. Ce que j'ai dit hier, c'est que le stress financier est un lourd fardeau à porter lorsque, en plus, nous souffrons d'une maladie. Le revenu d'une personne ne devrait pas déterminer son état de santé, mais c'est pourtant le cas. Il s'agit d'un déterminant social clé de la santé.

Je ne suis pas la seule à demander ce changement. La Société canadienne du cancer a demandé au gouvernement provincial de prolonger le congé de protection de l'emploi à 26 semaines, pour s'aligner avec ce qui se passe au palier fédéral.

Alors, je demande à la ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pendant combien de temps les gens du Nouveau-Brunswick doivent attendre avant d'avoir cette protection de l'emploi lorsqu'ils tombent malades.

[Traduction]

L'hon. M^{me} Townsend (Rothesay, ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail ; ministre responsable du Conseil de la recherche et de la productivité ; ministre responsable de la *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation*, L) : Je remercie la députée d'en face de sa question. Nous nous pencherons sur le tout aussitôt que possible. Merci.

